

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 69 (1924)  
**Heft:** 1

**Buchbesprechung:** Bulletin bibliographique

**Autor:** F.F.

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

*La sécurité de la France*, par André Honnorat, sénateur, ancien ministre. Textes et documents. Publications de la Société de l'histoire de la Guerre. Broch. in-16 de 160 pages. Paris 1923. Alfred Costes édit. Prix : 5 francs.

Du jour où débutèrent les pourparlers de paix, l'opinion publique française mit au premier rang de ses préoccupations la sécurité de la France en face de l'Allemagne. La question des réparations a paru, pendant quelque temps, retenir l'attention davantage. Simple apparence. Avant tout, et unanimement, les Français désirent se sentir à l'abri d'une nouvelle invasion de leur territoire par leurs voisins de l'est, qu'ils ont vus chez eux trois fois dans le cours du dernier siècle, et la troisième sans provocation quelconque de leur part.

La brochure de M. Honnorat est consacrée à l'exposé de ce problème de la sécurité de la France du côté de l'est. Elle n'est pas un commentaire, ou du moins peu, mais une énumération et une reproduction des principaux documents chargés d'apporter la preuve de ce qui vient d'être dit.

Les premiers documents sont relatifs à l'élaboration du Pacte des Nations, moyen considéré d'abord par les représentants diplomatiques de la République pour assurer à leur pays la sécurité souhaitée. Le projet français de Société des Nations prévoyait un Tribunal international chargé de statuer sur les contestations et d'ordonner « les réparations et sanctions nécessaires ». Celles-ci auraient dû être appuyées par une force internationale capable d'en assurer l'exécution.

On sait que ce projet ne fut pas admis et que le Pacte fut conçu selon l'inspiration anglo-américaine d'une Société de Nations autorité essentiellement morale. Le gouvernement français estima insuffisante la garantie de sécurité que la France en pouvait retirer et soutint alors les idées du maréchal Foch : frontière occidentale de l'Allemagne fixée au Rhin ; occupation militaire interalliée de la rive gauche.

Le plan ne sourit pas aux Anglo-américains représentés par MM. Wilson et Lloyd George. D'autre part, ceux-ci ne pouvaient pas ne pas se rendre aux motifs invoqués par M. Clemenceau en faveur de la sécurité française. Ainsi prit naissance le projet des « Traité de garantie » à signer entre la France d'une part, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne d'autre part. Un compromis fut convenu : l'occupation interalliée de la rive gauche du Rhin serait limitée à un terme de quinze ans, mais les deux alliées de la France lui garantiraient leur entrée en ligne à ses côtés au cas d'une agression non provoquée de l'Allemagne.

Ces traités ne furent pas signés. M. Wilson fut désavoué par ses administrés, et comme M. Lloyd George avait prévu que la garantie anglaise ne jouerait que moyennant la garantie américaine, tout l'échafaudage tomba.

Tels sont les faits diplomatiques qui ont précédé l'occupation

franco-belge de la Ruhr. Momentanément, celle-ci procure aux deux Etats soumis aux risques d'une revanche germanique la sécurité qu'ils désirent. Mais ce ne peut être qu'une formule provisoire. La recherche de la formule définitive à trouver nous ramène à la Société des Nations. Les documents de la brochure éclairent les discussions de celle-ci au sujet d'un programme général de sécurité, qui assurerait celle de la France au même titre que celle de tous les peuples.

La question en est là.

F. F.

---

*L'abstention des Etats-Unis et l'illusion de l'isolement*, par PERRY BELMONT. Payot, Paris, 1923. 126 p. Prix : 4 fr.

L'auteur de ce petit livre a été président de la Commission des affaires étrangères à la Chambre des représentants à Washington. C'est un réconfort pour les amis des Etats-Unis de le lire, et l'on aime à croire que beaucoup d'Américains pensent comme M. Perry Belmont.

La fameuse doctrine de Monroe, exposée par M. Belmont, apparaît toute différente que ce qu'on la croit communément des deux côtés de l'Atlantique. Elle n'est pas une doctrine d'isolement ; elle est, et elle reste, une doctrine de défense des principes démocratiques contre la réaction monarchique. En 1815, la Sainte-Alliance « s'engageait de la façon la plus solennelle à mettre en œuvre toutes ses ressources pour mettre fin au système du gouvernement représentatif, partout où il est pratiqué et de l'empêcher d'être introduit là où il n'est pas connu ». Partout, en Europe, la réaction triomphait. Les Bourbons d'Espagne songeaient à rétablir leur autorité sur les colonies révoltées de l'Amérique espagnole. C'est alors que le démocrate éprouvé qu'était le président Monroe, fit sa fameuse déclaration : « Le système politique des puissances alliées diffère essentiellement de celui de l'Amérique. Pour défendre le nôtre, la nation entière est prête à se dévouer. Nous considérerions comme un danger pour la paix et pour la sécurité de notre pays toute tentative que lesdites puissances pourraient faire pour étendre leur système à une partie quelconque de notre hémisphère. »

Les Bourbons se le tinrent pour dit et les principes démocratiques furent sauvés. En 1914, ces mêmes principes furent menacés par les héritiers moraux de la Sainte-Alliance, les monarques de droit divin d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie. Aujourd'hui, ils sont encore menacés par les révolutionnaires de droite et de gauche, les partisans de l'ancien régime et les communistes.

Pour garantir la paix du monde, contre la réaction et le chambardement, le moyen le plus sûr est une alliance défensive entre les trois grandes puissances libérales, l'Empire britannique, les Etats-Unis et la France, auxquelles se joindraient probablement la Belgique et l'Italie.

Telle est la thèse de M. Perry Belmont. Puisse-t-elle trouver beaucoup d'adhérents, dans son pays d'abord, dans le monde entier ensuite !

L.

*Mémoires d'Alexandre Iswolsky*, ancien ambassadeur de Russie à Paris. — Préface de M. Gabriel Hanotaux. — Payot. Paris, 1923. 312 p. in-8°. — Prix : 12 fr.

L'auteur de ce livre a été non seulement ambassadeur de Russie à Paris, mais ministre des affaires étrangères du tsar, après avoir été ministre de Russie à Rome, Belgrade, Munich, Tokio et Copenhague. C'est donc un des hommes qui ont été le plus intimement liés à la politique extérieure de l'empire russe au début du vingtième siècle.

Ses *Mémoires* ont, par conséquent, un grand intérêt historique. Malheureusement, ils sont inachevés et l'auteur, surpris par la mort en plein travail, n'a laissé aucun brouillon permettant de les compléter.

Tel qu'il est présenté au public, sous les auspices de M. Hanotaux, le livre d'Alexandre Iswolsky constitue cependant une importante contribution à l'histoire de l'avant-guerre.

On y lira, avec un intérêt tout spécial, l'aventure du traité d'alliance secret de 1905, arraché par Guillaume II en personne à la faiblesse de Nicolas II, et désavoué par son ministre des affaires étrangères. On y trouvera le détail des nombreuses tentatives de l'empereur allemand pour détacher la Russie de l'alliance française et la prendre à la remorque de l'impérialisme allemand.

Alexandre Iswolsky s'opposa toujours formellement à ces menées et c'est en bonne part à lui qu'est dû leur insuccès. A ce titre, son nom appartient à l'histoire et il faut savoir gré à M. Gabriel Hanotaux et à l'éditeur Payot de l'avoir préservé de l'oubli.

L.

---

*Der schweizerische Militär-Hufschmied*, par le Lt.-Colonel H. Schwyter, adjoint du vétérinaire en chef et Commandant de l'école de maréchalerie militaire de Thoune, 4<sup>e</sup> édition, un vol. in-8° de 795 p. — Zurich, 1923. Verlag von Fachschriften-Verlag und Buchdruckerei A.-G.

Le but poursuivi au début par Schwyter, en écrivant son livre, était de fournir aux élèves maréchaux-ferrants militaires un manuel embrassant tout l'enseignement théorique auquel ils sont astreints, avant de pouvoir obtenir leur brevet militaire. Ainsi l'ouvrage offre non seulement l'avantage de préciser et unifier cet enseignement, mais permettait d'économiser le temps jusqu'alors consacré à prendre des notes. Dans un cours manifestement trop limité dans sa durée et où le travail est fortement intense du commencement à la fin, cela ne pouvait qu'avoir d'heureuses conséquences pour l'enseignement pratique.

Ce traité possède un caractère essentiellement suisse et offre une originalité toute spéciale en ce qu'il s'efforce de démontrer qu'avec notre ferrure militaire d'ordonnance, il est matériellement possible, même avec des moyens limités, de préparer tout fer dont on peut avoir besoin au service militaire.

Dès sa parution, le manuel de Schwyter a su gagner la faveur du public intéressé ; aussi, dans un espace de temps relativement court, trois éditions se sont succédées mentionnant chacune d'intéressantes innovations introduites à la suite d'expériences soigneusement contrôlées.

Pour faciliter l'étude, de nombreuses figures d'une exécution parfaite illustrent chaque chapitre.

La 4<sup>e</sup> édition qui vient de sortir de presse est considérablement augmentée; elle contient tous les changements nécessités par l'évolution et les circonstances nouvelles dans laquelle la profession du maréchal cherche sa voie actuellement; elle embrasse un nombre important de chapitres absolument inédits, sur l'origine du cheval, et tout spécialement le développement de son sabot, sur l'outillage, les matières premières utilisées en maréchalerie, les procédés nouveaux de la soudure autogène, les responsabilités du maréchal, les droits et obligations entre maître et ouvrier, puis une étude sur la maréchalerie des bovidés, question dont l'importance est sérieuse pour nous au point de vue militaire, étant donné nos effectifs restreints en chevaux, ce qui peut nous obliger d'avoir recours aux bovidés pour la traction des voitures lourdes de l'armée.

Le manuel de Schwyter, de la 1<sup>re</sup> édition, est devenu dans la quatrième une véritable encyclopédie de maréchalerie suisse, offrant un intérêt de tout premier ordre, non seulement pour les professionnels auxquels elle est avant tout destinée, mais aussi pour tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent au cheval. Nos officiers y trouveront de précieux et utiles renseignements pour leur service. De plus ils pourront juger du développement considérable pris par le service de la maréchalerie dans notre armée et de la nécessité pour chacun de prêter assistance, dans la mesure de ses moyens, aux maréchaux militaires dont le travail conscientieux bien que modeste peut avoir une si grande répercussion sur la préparation de notre armée.

Le livre de Schwyter arrive à son heure, son caractère spécial en fait un ouvrage qui ne saurait être comparé aux nombreux traités de maréchalerie parus jusqu'ici. Il contribuera à porter le bon renom de notre maréchalerie au delà de nos frontières et revendiquera la place à laquelle elle a droit.

De toutes façons « le maréchal-ferrant militaire suisse » est une œuvre de longue haleine, dont l'utilité pour notre pays est incontestable; aussi devons-nous en être reconnaissants à Schwyter de l'avoir écrite.

R.

*Allgemeine Schweizerische Militärzeitung, à Bâle.*—Nr. 1. Einladung zum Abonnement und zur Mitarbeit, von Oberstlt. i. Gst. K. von der Mühl. — Organisierter oder improvisierter Angriff ?, von Oberstdivisionär Sonderegger. — Subventionierte Ski-Kurse, von Major Kollbrunner. — Totentafel. — Sektionsberichte. — Literatur. — Nr. 2. Organisierter oder improvisierter Angriff ? (Schluss), von Oberstdivisionär Sonderegger. — Die Wiederholungskurse der V. Abt. im Jahre 1923, von Hptm. R. Bohli. — Schädlicher Pessimismus, von Hptm. i. Gst. Fischbacher. — Der Subalternoffizier der Gebirgstruppe, von Oberlt. Heinrich Schmid. — Totentafel. — Sektionsberichte. — Literatur. —